Procès-verbal
Réunion du Conseil d'école de l'école Notre-Dame
Lundi 7 décembre 2020

Réunion Virtuelle (Zoom Meeting)

Présents à la réunion : Joanne Lavallée-Chabot, Judith Gagnon, Lori Mathieu, Caroline Bédard, Dominique Lemieux, Shanelle Dion, Danielle Bissonnette, Nicole Mongrain, Bilali Salilusa, Flore Kenmegne, Andrea Aquino Meza, Karine Leclerc-Keshwani, Arlette Kapinga, Pierre Gagnon, Gaelle Choukeu, Agnès Blough, Frédéric Makarakiza, Roxane Picard, Navia Kamgang, Tanya Saumure, Nathalie Lachance ainsi qu'Étienne Alary.

Absence motivée: Aucun absent

1. Ouverture de l'assemblée : 18h32

Présences (mentionnées ci-haut)

Reconnaissances des territoires autochtones

« Nous sommes conscients du fait que nous nous trouvons sur les territoires de traités, de lieux de rencontres et de déplacements traditionnels. Nous honorons toutes les Premières nations, Métis et Inuits qui ont foulé ces terres et y ont laissé leurs empreintes pendant des siècles.»

2. Réflexion

Prière de Shanelle Dion.

3. Présences, déroulement de la réunion, accueil

Les membres du conseil d'école de Notre-Dame se sont présentés aux conseillers invités du Conseil Scolaire Centre-Nord (CSCN). Les conseillers présents du CSCN étaient Tanya Saumure, Nathalie Lachance et Étienne Alary.

4. Adoption de l'ordre du jour

Joanne Lavallée-Chabot propose l'adoption de l'ordre du jour. Caroline Bédard appuie. L'ordre du jour est adopté.

5. Adoption du Procès-Verbal

Joanne Lavallée-Chabot propose l'adoption du procès-verbal du 16 novembre 2020. Arlette Kapinga appuie. Le procès-verbal est adopté.

6. Présentation des conseillers du Conseil Scolaire Centre-Nord (CSCN) - *Rapport en annexe*

Trois des six conseillers étaient présents: M. Étienne Alary, Mme Nathalie Lachance et Mme Tanya Saumure. À tour de rôle, les membres ont parlé des sujets suivants: le plan de relance (Covid-19), de planification budgétaire, présentation au CSCN / Infrastructures, de discrimination dans les écoles du CSCN et des élections scolaires.

Il y a six conseillers élus qui siègent au conseil du CSCN. Ils représentent les 19 conseils d'école du CSCN. Il y a trois conseillers représentant les écoles catholiques et trois autres qui représentent les écoles publiques.

On peut les joindre aux adresses suivantes: ealary@centrenord.ab.ca, nlachance@centrenord.ab.ca, tsaumure@centrenord.ab.ca

7. Rapport de la direction d'école - Mme Shanelle Dion

Mme Marie-Claude a prolongé son congé parental, Mme Anderson a accepté le contrat pour terminer l'année scolaire.
Le retour des fêtes se fera en ligne.
Il y aura un sondage pour identifier les besoins en technologie (envoyé lundi soir).
Le CSCN offre des masques aux élèves. Les parents ont besoin de faire leur choix par le site School Cash.
Le corridor est maintenant fonctionnel.
Il y a encore des travaux à l'extérieur. Le drainage a été mal effectué aux débuts des travaux, donc il doit être refait. Les travaux sont en cours.
Tous les autobus ont maintenant des conducteurs permanents.
À tous les jours, depuis le 3 décembre, les membres du personnel reçoivent des cadeaux d'un groupe de parents anonymes; quel plaisir!
Les enfants peuvent maintenant utiliser le parc.
Les plans d'amélioration continue (PAC) se poursuivent. Les évaluations vont bon train avec les groupes de la 5ième année. Les évaluateurs ont observé une baisse du niveau de lecture d'environ 50%. Ils ont en moyenne 7 à 8 mois de retard par rapport au niveau qu'ils devraient être en ce moment.
Le congé de Noël va commencer à partir du 19 décembre.
Les journées pédagogiques sont les 4 et 5 janvier 2021.
L'enseignement en ligne sera le 6, 7 et 8 janvier 2021.
Retour en présentiel le 11 janvier 2021.
Sondage du CSCN concernant l'enseignement en ligne ou présentiel à partir du mois de février.
Célébration de l'Avent le 11 décembre avec les classes de première année.
Le processus d'embauche d'une nouvelle intervenante scolaire communautaire est entamé.

8. Rapport de la représentante des enseignants - Mme Danielle Bissonnette

Des parents de l'école ont envoyé des lettres au personnel de l'école.
Des cadeaux ont également été offerts pendant l'Avent aux membres du personnel.
Un groupe de parents ont installé des pancartes d'encouragement et de remerciements devant l'école pour le personnel.
Un grand merci!

9. Rapport de la présidente - Mme Joanne Lavallée-Chabot

La réunion des présidences des 19 écoles du CSCN le matin du 12 décembre de 9 à 12h. Joanne et Frédéric de notre conseil d'école y participeront.
FPFA: Joanne Lavallée-Chabot, Judith Gagnon et Nicole Mongrain ont participé à l'assemblée générale annuelle. La remise du prix Manon-Bouthillier a été remis à Andréa Hansen.
Joanne Lavallée-Chabot propose d'envoyer une lettre au Ministère de l'éducation afin que le nouveau programme d'Études sociales souligne l'importance historique et actuelle des Francophones en Alberta. Arlette appuie. La proposition est acceptée.
Webinaire: Rôle du président du Conseil d'école par la FPFA;
Trois rôles importants: Diriger une réunion: s'assurer de la participation de chacun (exemple: demander aux membres d'allumer leur caméra en début de réunion virtuelle),
Il/Elle est le porte-parole du Conseil d'école,

Il/Elle est le lien avec la direction de l'école.
En résumé; un bon président ne fait pas tout mais doit s'assurer que tout est fait.
Prochain webinaire de la FPFA: Gestion d'une réunion efficace qui se tiendra mercredi le 16 décembre et gratuit pour tous!
Un sous-comité sera créé pour travailler à la révision des Statuts et Règlements du Conseil d'école et de la Société des parents.

10. Varia - Tour de Table - Points Saillants

Joanne Lavallée-Chabot demande aux membres du conseil s'ils apprécient le courriel comportant les points saillants suivant la réunion mensuelle du conseil d'école. La réponse des membres est positive.

11. Levée de la réunion - 19h57

Joanne Lavallée-Chabot, Présidente

Dominique Lemieux, Secrétaire

Présentation des membres du CSCN en annexe

Présentation du CSCN

Le 7 décembre 2020

Tel que demandé, les éléments ci-dessous reprennent les grandes lignes de la présentation verbale effectuée lors de la rencontre du CÉ de ND alors que les conseillers Nathalie Lachance, Étienne Alary et la présidente Tanya Saumure ont participé.

Plan de relance (COVID-19)

- Le CSCN travaille fort avec ses écoles pour assurer la réussite des élèves et la sécurité de tous dans cette situation unique.
- Le CSCN a été confronté à la COVID-19 dès le début de l'année et il y a eu une très bonne gestion de ce dossier. Ceci a aussi permis au CSCN de rapidement tester les mécanismes en place. D'autres cas sont survenus, mais globalement, le CSCN s'en est bien sorti jusqu'à maintenant.
- Nous reconnaissons tout le travail accompli dans les écoles par les membres du personnel et nous les remercions pour leur dévouement. Merci aussi aux parents qui se montrent conciliant dans ce contexte unique.

Planification budgétaire

- Dans ses efforts d'assurer une rentrée sécuritaire dans ses écoles, le CSCN a adopté en août un budget modifié comportant un déficit de 1,6 million $, ce qui viendrait réduire considérablement notre marge de manœuvre alors que notre surplus accumulé serait amputé de cette somme.
- En septembre, le gouvernement fédéral a annoncé des octrois pour appuyer les écoles du pays dans leur plan de relance en temps de pandémie.
- La part du CSCN est de 1 390 900 $ pour l'année scolaire 2020-2021 en deux versements égales (un premier a été reçu en septembre, le second sera versé en janvier).
- En date d'aujourd'hui, le CSCN anticipe que le budget lié à la COVID-19 pourrait dépasser les 2,2 millions $. Il s'agit ici de projections basées notamment sur les frais de suppléances (paliers aux congé de maladie du personnel enseignant et non enseignant), l'adaptation des espaces (il a fallu racheter des pupitres, en plus de quelque 3700 bacs, des chariots, chaises, etc. Notons aussi l'achat d'équipement de protection, les fournitures pour le nettoyage, sans oublier l'ajout de personnes responsables de la conciergerie dans les écoles et des coûts additionnels au niveau du transport scolaire.
- Le budget du CSCN est de 58 millions $ et nous sommes là pour l'éducation francophone. Il n'y a pas de budget ou d'enveloppe « catholique » ou « public ».

Présentation au CSCN / Infrastructures

- Le CSCN a reçu une délégation lors de sa rencontre du 28 octobre dernier de trois parents informant le Conseil de leur volonté de pousser pour que toutes les écoles du CSCN soit maintenant des écoles publiques.
- Le groupe a obtenu le financement pour être intervenants à la Cour suprême du Canada dans la cause de *Good Spirit*, qui porte sur le financement public des élèves non catholiques en Saskatchewan, mais la Cour suprême n'a pas encore accepté d'entendre cette cause.

- Ce dossier pourrait toucher toutes les écoles catholiques en Alberta, pas seulement les écoles francophones du CSCN.
- Le CSCN est un conseil composé paritaire de six conseillers et nous travaillons à accroître le nombre d'écoles francophones afin de bien desservir la population francophone.
- Les trois parents ont abordé un élément constitutionnel pour adresser quelques questions d'infrastructures. Il est clair qu'il y a un besoin de nouvelles constructions d'écoles à Edmonton. Avant l'annonce de Joseph-Moreau, aucune nouvelle construction d'école francophone à Edmonton n'avait été annoncée dans toute l'histoire du CSCN. Nous héritons souvent de bâtiment que d'autres conseils ne veulent plus. Depuis, nous avons aussi obtenu l'annonce d'une nouvelle école À la découverte (école publique dans le Nord qui permettra de désengorger l'école Père Lacombe).
- Les conseillers ont approuvé un nouveau Plan d'immobilisation le 28 octobre afin de refléter certaines ouvertures, notamment la disponibilité du terrain où est situé l'école Michaëlle-Jean. Vous remarquerez dans ce plan qu'on retrouve trois priorités « publiques » et une « catholique », à Fort McMurray, alors qu'il y a un bris à la Charte pour les élèves du secondaire.
- Le grand défi du CSCN est d'aussi d'avoir accès à des terrains pour des nouvelles écoles. C'est pour cette raison qu'il n'y a qu'une école dans l'Ouest de la ville. À cet égard, des démarches ont été entrepris avec EPS pour l'acquisition de terrain dans l'ouest de la ville et leur ouverture de vouloir travailler avec nous sur ce projet.
- En terme d'infrastructures, c'est effectivement un discours similaire que celui présenté l'an dernier. La grande différence est le jugement de la Cour suprême du Canada en juin dernier qui a donné raison au conseil scolaire francophone en Colombie-Britannique. Ce jugement peut avoir des répercussions positives ici et nous avons déjà relancé le ministère de l'Éducation à cet effet.
- Notre rôle est essentiellement celui de revendiquer, revendiquer et revendiquer. Cela peut être frustrant ou décourageant parfois, mais il faut s'armer de patience et ne pas baisser les bras.
- À savoir combien d'élèves non-catholiques fréquentent les écoles catholiques, je n'ai pas cette donnée. Je sais que le CSCN travaille à colliger certaines informations. Toutefois, comme conseil, nous n'avons pas le droit de refuser l'accès à l'éducation francophone à un parent qui le demande.

Discrimination dans nos écoles

- Le CSCN travaille avec trois partenaires (FJA, AFJAS et la FRAP). Il y a notamment eu un Forum communautaire le 22 août.
- Aussi, cinq ans après la sortie du Rapport sur l'intégration professionnelle, le Conseil a reçu par proposition le bilan des démarches répondant aux sept recommandations formulées en 2015. Les résultats montrent une hausse significative des embauches de la minorité visible et trace un bilan positif des initiatives du secteur des ressources humaines en matière d'équité à l'emploi.
- Il est possible de consulter ce Rapport en ligne.
- Les conseillers ont ce dossier à cœur et si vous avez des éléments dont vous souhaitez me faire part, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Élections scolaires

- Le 18 octobre 2021, il y aura des élections scolaires (et municipales) partout en province.

La conseillère Lachance a déjà confirmé qu'elle ne se représenterait pas. Il serait important d'obtenir des candidatures de l'Ouest de la ville pour être conseiller scolaire au CSCN.

- Les postes de conseillers sont assujettis à des honoraires pour les réunions qu'ils participent. En d'autre mot, ce n'est pas un salaire, mais c'est du bénévolat de luxe si on veut. Ces honoraires sont publiés sur le site du Conseil, comme le stipule la loi.
- Pour les personnes intéressées à présenter leur candidature, il faut répondre à certains critères qui seront disponibles dans les prochaines semaines sur une section du site Web du CSCN. Il faut aussi retenir que l'engagement est d'environ 40 à 50 heures par mois (rencontre régulières, rencontre de sous-comité, représentation à des rencontres de nos partenaires, rencontres de Conseil d'école, nombreux échanges courriels (lecture et rétroaction). Ces rencontres sont régulièrement le soir de semaine, parfois le samedi ou encore durant la semaine (pendant les heures de travail). En temps normal (pas de COVID), il y a aussi des déplacements. À titre d'exemple, le conseiller Étienne Alary prend environ une semaine de ses vacances annuelles professionnelles qui servent à des fins de « représentation » pour le Conseil scolaire.
- L'objectif n'est pas de décourager les candidatures, bien au contraire, mais de savoir dans quoi on s'embarque réellement lorsqu'on devient conseiller scolaire.